



TAIJI VEXIN
ASSOCIATION TAIJI VEXIN

PV de

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANNEE 2020-2021

réunie 27 juin 2022

Ordre du jour :

- 1° - Rapport financier de l'année 2020-2021
- Projection de la situation financière de l'année 2021-2022
- 2° - Rapport moral de l'année 2020-2021 et perspectives pour l'année 2021-2022
- 3° - Cotisation annuelle des adhérents
- 4° - Renouvellement du CA, élection d'un nouveau membre
- 5° - Questions diverses

Présents : 17 membres de l'association étaient présents dont deux ayant accordé leur pouvoir.

Le quorum étend atteint, la séance est ouverte à 18h45

L'Assemblée Générale a constitué son bureau :

Président de séance : Claude GOBET

Secrétaire de séance : Agnès RENAULD

Scrutateurs : Robert BARRIERE et Olivier GAYET

1- RAPPORT FINANCIER

Le président commente les tableaux financiers transmis aux adhérents et présente son rapport financier.

Le prolongement de la situation sanitaire durant l'année 2020/2021 a à nouveau affaiblis les comptes de l'association et conduit à une situation déficitaire de 1 745 € en fin d'exercice.

Il est toutefois à noter que nos réserves cumulées au 31 août 2020, soit 2 2479 €, nous ont permis de maintenir une trésorerie positive au cours de l'année. Les disponibilités de l'Association s'élèves à 503.76 € au 31 août 2021.

Aucune dette fournisseurs de l'Association n'apparaît dans les comptes et aucune créance ne reste à percevoir.

Documents transmis aux adhérents : Situation financière (tableau Excel), rapport financier, détail analytique des

coûts de fonctionnement et des ressources de l'Association.



Après vote à main levée, le rapport financier est **approuvé à l'unanimité**
2 - RAPPORT MORAL

L'Association a compté 17 adhérents en 2021-2022, soit :

- 1 dirigeant pratiquants (Claude GOBET)
- 14 adhérent(e)s pratiquant(e)s
- 1 cadre technique (enseignant Olivier GAYET)
- 1 encadrant assistant l'enseignant (Patrick TASSAIN)

Organismes de rattachement :

Comme la plupart des clubs sportifs, notre club est rattaché à une fédération agréée Jeunesse et sports : la Fédération Française EPMM Sports pour Tous, fédération non compétitive, dont les valeurs de sport-santé, sport loisir, convivialité sont aussi les nôtres.



Chaque pratiquant a une licence fédérale (comprise dans le prix de l'adhésion) ce qui lui donne une assurance lors de la pratique du Tai Ji mais aussi certains avantages à consulter sur le site : <http://www.sportspourtous.org/>
La mairie de Magny-en-Vexin met gracieusement à disposition la salle de cours qui fut la salle Nelson Mandela au cours de l'année 2020-2021.

Activités de l'Association durant l'année 2020-2021 :

Forum des associations : en participant au Forum des Associations en septembre 2020, l'Association a intégré de nouveaux adhérents ayant contribué à constituer, au cours de l'année, un nouveau noyau dur ayant permis le maintien des cours.

En effet, la mise en place de cours à distance proposés par l'enseignant Olivier GAYET, du fait d'une dégradation de la situation sanitaire, conduit un bon nombre d'adhérents à ne plus suivre les cours durant l'année. Seuls certains d'entre eux purent participer et contribuèrent ainsi à la continuité de l'activité.

Il est à noter toutefois que le stage TAO organisé avec Thierry ALIBERT sur le thème du GI CONG pu tout de même être maintenu.

Perspectives pour l'année 2021-2022

L'année de l'exercice 2021-2022 étant bien avancée, l'Association est en mesure d'apprécier un certain renouveau dans ses activités. Ce constat vient notamment du fait d'une amélioration de la situation sanitaire depuis août 2021.

L'Assemblée Générale de l'exercice 2021-2022 se réunira en octobre 2022, elle évoquera ce renouveau ainsi que ses perspectives d'activités à venir pour l'exercice 2022-2023.

Il est proposé de consacrer quelques séances à une initiation à la **pratique de Tai Ji avec la canne, l'éventail et l'épée**.

L'association participera, l'an prochain, à la Semaine de la Forme initiée par la Fédération Sport pour Tous. Une date est déjà retenue pour le 4 octobre 2022. Cette journée accueillera gracieusement toute personne en quête d'initiation au Tai Ji. La Commune de Magny-en-Vexin a réservé la Salle des Fêtes pour cet événement.

Un stage pourrait être à nouveau organisé avec le concours de Thierry ALIBERT. Olivier GAYET doit le contacter rapidement pour convenir d'un thème et d'une date. Il nous faudra ensuite réserver une salle à Magny-en-Vexin.



TAIJI VEXIN

Après vote à main levée, le rapport moral est **approuvé à l'unanimité**.

3- COTISATIONS

Vote du montant des cotisations pour 2020-2021.
Le tarif actuel est de 180 euros.

L'Assemblée propose de conserver ce montant de cotisation pour la saison 2021-2022, soit à 180 euros.

Après un vote à main levée, la résolution est adoptée à l'unanimité.

4- RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du CA sont renouvelés dans leur mandat.

Proposition est faite de nommer un troisième membre pour reconstituer la fonction de « Secrétaire ».

Une candidate se présente : Agnès RENAULD

Après un vote à main levée, la nomination d'Agnès RENAULD est adoptée à l'unanimité.

Le CA est à présent constitué de trois membres aux fonctions suivantes :

Président : Claude GOBET

Secrétaire : Agnès RENAULD

Trésorier : Robert BARRIERE

QUESTIONS DIVERSES

- ! Questions sur les stages proposés par Thierry Allibert auxquels nous pouvons tous participer. Ces stages dispensés par l'Association TAO sont ouverts à tous. Ils permettent, pour ceux ou celles qui le souhaiteraient, d'accéder à des niveaux qualifiants voir diplômants agréés par la Fédération.
- Quelques adhérents se proposent de travailler à la création d'un **logo** pour l'Association. Christelle HARANGER se propose de réfléchir au style et au graphisme pour élaborer le projet.
- ! La question de l'acquisition de tenues de Tai Ji est posée. L'association peut se charger de collecter les besoins auprès des adhérents et réaliser ensuite une commande commune après avoir consulté divers fournisseurs et convenu de prix satisfaisants pour tous. Le logo de l'Association pourrait éventuellement être apposé sur les tenues.

La séance est levée à 19h30.

Elle se termine par le verre de l'amitié.

Pour le bureau,

Claude GOBET, Président.